



ASSOCIATION MEGE
131-151, rue du 1er Mai
92737 NANTERRE
(accès direct face 11-13 rue des
Hautes Pâtures)
tél. : 09 73 88 44 40
mail : info@mege-paris.org

DOCUMENT A CONSERVER

Le rdv annuel de l'AG de MEGE

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Démantèlement d'Aboukir

Pour les historiens en herbe, le nom d'Aboukir rappelle une importante bataille navale qui opposa les flottes britannique et française dans la baie d'Aboukir en 1798. Pour les Mégiens, c'est une tout autre histoire !

A l'époque de la CPDE, le réseau de distribution de Paris comportait une zone en courant continu dans son centre. A partir de 1925, ce type de réseau présentait des limites et on envisagea un réseau alternatif diphasé (RAC) pour le remplacer progressivement. Pour construire ce nouveau réseau deux centres de répartition ont été mis en service : Puteaux II et Aboukir. Aboukir fut mis en service en 1931, pour alimenter les abonnés 12 kV ainsi qu'un réseau RAC qui se développa régulièrement en substitution du réseau continu.

A partir des années 1960, Aboukir arriva à saturation à une époque où le réseau triphasé devint la norme. Un programme de développement de ce nouveau réseau fut mis en œuvre et les charges d'Aboukir ont été progressivement transférées jusqu'à sa fermeture en juin 1998.

Aujourd'hui une grande partie des installations 12 KV sont encore visibles dans le bâtiment mais un projet de conversion des locaux en logements a été engagé par la Ville de Paris.

Il y a quelques années, une association pour la Sauvegarde de la Sous-station d'Aboukir (ASSA) a été créée avec comme objectif, la prise en compte de l'intérêt patrimonial de ce centre de répartition 12 KV, dans les futurs choix de la Ville de Paris. Concrètement l'idée serait qu'une partie des installations (quelques cellules 12 KV avec appareils de coupure, ...) soit conservée dans le projet de réhabilitation.

Un travail approfondi et remarquable a été mené par les membres d'ASSA pour répertorier et expliquer aux parties prenantes la richesse de ce lieu. Différents scénarios ont été élaborés et les décisions finales sont prochainement attendues.

Et le rôle de MEGE dans cette aventure ?

Courant 2021, les membres de ASSA ont pris contact avec MEGE pour partager leur projet et s'approprier l'histoire d'Aboukir dans la distribution de l'électricité à Paris au cours des années 1930 jusqu'à la fin du 20^{ème}. La documentation et les matériels disponibles au conservatoire ainsi que des rencontres à Aboukir ont permis d'apporter les éclairages nécessaires aux membres d'ASSA mais aussi aux acteurs de la Ville de Paris. Lorsque les limites du projet seront précisées, MEGE pourra récupérer certains objets qui viendront compléter ses collections comme une tête de câble 12 KV, un disjoncteur, des synoptiques, des grilles de cellules, ...

Afin de réaliser cette opération ENEDIS avec le BRIPS de la DR Paris (Bureau Régional d'Ingénierie des Postes Sources) est d'une aide précieuse. Baptiste PIERZO, Maël BOUTARD et un autre collègue nous ont assurés l'accès et piloteront le démontage et le transport vers MEGE des objets identifiés.

Un grand merci à cette équipe.

Il nous reste à espérer que le projet final puisse conserver, dans de bonnes conditions, quelques installations témoin de l'électrification de Paris.

Sommaire :

- Edito
- Démantèlement d'Aboukir
- Mémoire documentaire : Les 12 heures noires
- Mémoire électrique : Le choix entre Continu et Alternatif
- Chandelle ou bougie ?

Editorial

L'assemblée générale de MEGE s'est déroulée le 9 mars dans les locaux du Conservatoire avec 40 membres présents. A cette occasion le Président et le Trésorier ont présenté le bilan des activités réalisées en 2022, associé à la situation financière.

Le bilan d'une année d'activités de MEGE peut être formulé en nombres : 99 membres fin 2022, 585 hommes x jours de présence, 330 visiteurs sur l'année, 10 200 documents référencés. Ce même bilan peut prendre une autre forme avec la présentation des évolutions dans la mise en valeur des différentes collections ou la diversité des contacts : journaliste, professeur, metteur en scène, conférencier. In fine les deux approches débouchent sur le même plaisir de partager une passion.

A la suite de l'AG, le conseil d'administration s'est réuni pour élire les membres du bureau. La composition de celui-ci reste inchangée pour cette année :

- Président : Alain Briffaut
- Vice-présidents : Jacques Ledoux, Jean-Jacques Le Moellic, Laurent Pain
- Secrétaire : Michel Dussaux
- Secrétaire adjointe : Claude Dubor
- Trésorier : Alain Dubor
- Trésorier adjoint : Alain Chavigny
- Archiviste-documentaliste : Michel Vervaeren
- Archiviste-documentaliste adjoint : Alain Enjelibert

Tout en poursuivant les échanges, les convives sont passés à table pour apprécier le menu qui leur avait été préparé par quelques membres fort dévoués et qui ont été chaleureusement remerciés.

Alain Briffaut

Une partie des participants à l'Assemblée Générale



MÉMOIRE DOCUMENTAIRE

LES DOUZE HEURES NOIRES - La nuit à Paris au XIXème siècle
 Livre écrit par Simone DELATTRE
 Editions Albin MICHEL – Novembre 2003
 860 pages – 25,00 €

Livre très instructif sur la vie parisienne au XIXème siècle pendant les nuits. Très bien écrit avec beaucoup d'information sur ce qui se passe pendant les heures noires. Il décrit, en outre, les différents systèmes d'éclairage ayant été utilisés.

Le XIXe siècle a été un long apprentissage des Lumières. Dans un Paris capitale des révolutions et de la modernité, on s'interroge sur la menace de l'ombre sociale. C'est pourquoi, de l'époque romantique aux grands travaux haussmanniens, la nuit de la grande ville devient objet de discours et de conquête. Cette histoire de l'humanisation et de la rationalisation des nuits parisiennes révèle ainsi des formes inédites de sensibilité citadine, en explorant le nouveau rapport des Parisiens au temps et à la rue. Paris invente alors le noctambulisme mais se prend aussi d'affection pour la silhouette vacillante du chiffonnier et se délecte au récit des crimes sanglants commis par les « escarpes ». Entre privé et public, solitudes et multitudes, oisiveté et labeur, misérables et dandies, le Paris nocturne du XIXe siècle pourrait trahir les hantises, les tensions et les aspirations secrètes de la société post-révolutionnaire, celle du clair-obscur. C'est peut-être durant ces « douze heures noires » que Paris dévoile son âme, c'est-à-dire la vitalité et la fragilité mêlées de son peuple.

4 Mars 2023. M. VERVAEREN (Documentaliste bénévole de l'Association MEGE)

MÉMOIRE ÉLECTRIQUE

Le choix cornélien de la fin du 19ème : continu ou alternatif ?

Pouvait-on en 1890 préférer avec quelque raison valable et sans contestation possible un système de distribution plutôt qu'un autre ? Assurément non et c'est là une des raisons qui avaient conduit le Conseil municipal à écarter l'idée d'un réseau unique pour Paris. Il n'existait encore que trop peu de réseaux électriques, tous trop jeunes pour qu'on ait pu en

évaluer tous les avantages et les inconvénients.

On savait déjà, à cette époque, qu'il est préférable de produire de l'énergie électrique à haute tension (précision : les plus hautes tensions utilisées en 1890 ne dépassaient guère 3 000 Volts) lorsqu'on veut la transporter sur de grandes distances. De plus la technique de l'isolement ne permettait d'envisager le transport que sur quelques kilomètres seulement et avec des puissances de quelques centaines de kilowatts.

Comme ces courants à haute tension ne pouvaient pas être utilisés directement par les abonnés, il fallait les transformer en courant à basse tension. Les courants alternatifs présentaient donc de grands avantages, car ils étaient faciles à produire et à transporter. Malheureusement ceux-ci présentaient encore des mystères ; on avait notamment beaucoup de mal à mettre en parallèle deux alternateurs.

Le secours en courant continu ne posait pas de difficulté car il y avait les batteries d'accumulateurs, auxiliaires indispensables. Toutes les stations comportaient des batteries, chargées en permanence, et capables de remplacer à tout instant une dynamo défectueuse.

La charge d'une sous station de cette époque comportait des creux au cours de la journée et une pointe très accusée. Les dynamos tournaient donc à très faible charge pendant environ la moitié de la journée, et pouvaient, pendant une heure ou deux, se montrer insuffisantes. Les batteries d'accumulateurs permettaient alors de régulariser la marche de la centrale en tant que réserve d'énergie. De plus en tant que réserve d'énergie de pointe, on pouvait les faire débiter en parallèle avec les dynamos pendant la période la plus critique, aux alentours de six heures du soir.

Néanmoins, les courants continus n'eurent pas longtemps la préférence exclusive, d'abord parce que les courants alternatifs avaient eux aussi des qualités très intéressantes, mais en outre parce qu'on ne tarda pas à trouver aux courants continus des inconvénients : attaque des conduites souterraines par électrolyse, explosions de conduites et de

boîtes sous chaussée dues aux infiltrations de gaz d'éclairage (provenant de conduites trouées par électrolyse ou de simples fuites).

Pour supprimer ce genre d'incident, le moyen radical fut de substituer aux courants continus, des courants alternatifs dont les canalisations ne présentaient pas les mêmes causes d'altération

Les progrès furent rapides ; les courants alternatifs devinrent bientôt d'usage plus commode, même pour l'alimentation des moteurs. Les lampes à incandescence et d'une façon plus générale tous les appareils thermiques, en plein développement, fonctionnaient indifféremment en courant continu ou alternatif.

Synthèse d'un chapitre de « L'ELECTRICITE A PARIS » – Charles MALEGARIE

Alain BRIFFAUT

Chandelle, bougie, quelles différences ?

Lors des visites du Conservatoire, on a régulièrement des questions sur la différence entre une chandelle et une bougie.

La chandelle est constituée d'une mèche entourée de suif de bœuf ou de mouton. En comparaison avec la lampe à huile, il y a moins de liquide qui se renverse et aucun réservoir à remplir. Mais le suif coule et graisse les doigts ; la flamme demeure jaune et fumeuse et il faut toujours entretenir la mèche qui finit par charbonner.

Le mot bougie n'est apparu dans la langue française qu'au XIVE siècle, tiré de l'arabe Bugaya, nom d'une ville maritime d'Algérie (actuellement Bejaïa) qui fournissait la cire d'abeille utilisée à la place du suif dans les chandelles. Dès le XIVE siècle en France, il existait une corporation des chandeliers-ciriers-huiliers rangée sous la bannière de Saint-Nicolas. Les principales opérations du métier consistaient à clarifier le suif et la cire, à couper et à ajuster les mèches faites de deux fils de coton et d'un fil de chanvre tressés entre eux.

Alain BRIFFAUT

Mots en triangle : Les mêmes mots sont horizontaux et verticaux

- * Geo trouvetou aux 1000 brevets, souvent évoqué à MEGE
- * Composant électronique polarisé
- * Halogène de numéro atomique 53
- * Syndicat départemental d'énergie
- * Tête d'œuf

Réponse dans le prochain InfoMEGE

Que suis-je ?

- * Un édifice de de 410 mètres de long sur 80 mètres de large et d'une hauteur de 70 mètres ;
- * Je dominais le champ de Mars devant la Tour Eiffel ;
- * Je fus conçu par l'architecte Eugène Hénard ;
- * J'étais éclairé par 7000 ampoules et lampes à arc ;
- * A mon sommet trônait une déesse ;
- * 40 millions de visiteurs m'ont admiré ;

Réponse : le palais de l'électricité lors de l'exposition universelle de 1900